

9h05 : Début de la séance

Présents:

Pour l'administration 10 avec droit de vote, 5 avec droit de vote pour la parité syndicale (1 titulaire CGT, 1 titulaire CFDT, 1 titulaire CFTC, 2 titulaires FO et un suppléant FO)

Malgré l'absence des titulaires de Solidaires (Boycott), et de certains titulaires syndicaux du fait que la réunion soit un mercredi, le quorum étant réuni la séance débute.

Ordre du jour :

1. Approbation des procès-verbaux des CTPD 25 mai, 22 juin, 17 septembre et 14 octobre 2010.
2. Harmonisation des règles de gestion de la vie quotidienne (horaires variables).
3. Modification des horaires d'ouverture au public des centres des finances publiques d'Artenay, Patay, Beaune la Rolande, Briare, Outarville et Pithiviers.
4. Ponts naturels 2011.
5. Questions diverses.

Tout d'abord le Président précise que cela restera exceptionnel de faire une réunion un mercredi.

Point 1 : Approbation des procès-verbaux des séances précédentes.

Le Président se réjouit que nous reprenions le cours normal des réunions statutaires que nous avons boycottées durant la lutte pour la défense de nos retraites. Il annonce que conformément au règlement intérieur, il ajoute un nouveau point à l'ordre du jour : la fermeture au public à 16heures pour les SIP d'Orléans au lieu de 16h30. Le résultat du vote qui a déjà été organisé parmi les 223 agents donne 197 d'accord sur 199 votants.

La parité syndicale est pour.

La CFTC fait une déclaration liminaire.

Le président dans sa réponse réaffirme que sa porte est toujours ouverte pour le dialogue social!

Après une petite rectification sur un p.v, ces derniers sont adoptés. Il est demandé que le délai entre la séance plénière et la transmission du procès-verbal au secrétaire adjoint ne soit pas trop long.

Point 2 : Harmonisation des règles de gestion de la vie quotidienne (horaires variables)

Nous devons discuter sur deux propositions de l'administration qui entrent dans le cadre des horaires variables adoptés au niveau national :

- La première : plages variables 7h30-9h30, plage fixe 9h30-11h30, plage variable 11h30 à 14h plage fixe 14h à 16 h et pour terminer plage variable 16h à 19 heures. Après discussions la deuxième proposition qui remplace 11h30 par midi n'a pas retenu l'attention des représentants du personnel. En conséquence la deuxième proposition qui sera faite aux agents sera identique à la première sauf pour la fin de la plage fixe qui sera portée à 18h30. Les agents pourront voter pour l'une ou l'autre de ces propositions.

Rappel : La pause méridienne minimum est de 45mn, le maximum est porté à 2h30.

Les agents devront faire leur choix personnel de leur durée hebdomadaire de travail.

Des pointeuses vont être installées au CHRO, à la Trésorerie Amendes et aux Trésoreries sises Avenue des Droits de l'Homme. Dans les autres postes, les agents pointeront sur leur propre poste de travail.

Point 3 : Modification des horaires d'ouverture au public des centres des finances publiques d'Artenay, Patay, Beaune la Rolande, Briare, Outarville et Pithiviers.

Le point sur l'horaire d'ouverture au public des postes comptables avait été mis à l'ordre du jour de la séance du 14 octobre à notre demande, mais n'avait pu être abordé du fait du boycott de la séance.

Tous les postes du départements fermeront au public à 16 heures. La durée d'ouverture au public ne peut être inférieure à 6 heures par jour. Il y aura un vote des agents concernés, la mise en place de ces nouveaux horaires seront applicables au 1 février, même pour Pithiviers malgré leur pétition.

Point 4 : Ponts naturels 2011.

Les ponts naturels 2011 retenus par l'administration sont le vendredi 3 juin (ascension), le vendredi 15 juillet et le lundi 31 octobre. Ces jours pourront être pris sur une récupération d'horaire ou sur un congé ou artt.

Point 5: Questions diverses

- Lecture par Joseph Surand de la Pétition des agents des Impôts de Montargis ainsi que du soutien des agents de la Trésorerie Municipale de Montargis. Cette pétition faisait suite à la découverte d'amiante dans le sol de l'étage du Centre des Finances Publiques où ont lieu les actuels travaux pour l'installation de la Trésorerie Municipale. Les travaux ont été arrêtés et le déménagement initialement prévu début janvier reporté. L'inspecteur Hygiène et Sécurité a été averti. Une étude montre que le taux d'amiante dans l'air est inférieur aux normes.
- Nous avons fait observer que malgré la construction d'un bâtiment HQE "haute qualité environnementale" des problèmes de manque de chauffage persistait dans le bâtiment P. Ce qui a été reconnu par le Président du CTPD, qui y effectue des réunions hebdomadaires. L'entreprise Forclum a été contactée. A suivre ... Mais les problèmes sont les mêmes dans les locaux de l'Avenue des Droits de l'Homme. C'est le même architecte qui a été retenu pour les deux constructions.
- EDRA : Dans le cadre d'harmonisation des règles de gestion , les missions des personnels affectés sur des postes EDRA (sauf pour les 5 affectés en résidence) ne pourront excéder un trimestre. Le personnels EMR de la filière gestion publique a des missions de 15 jours à un mois.
- Au SIE Nord, un « edra » a été affecté en renfort à Montargis et un contrôleur va rejoindre CHORUS au 2 janvier. La direction a décidé de réduire la charge de travail de ce SIE en répartissant l'accueil du public qui lui incombait avec le SIE Est.
- SIP d'Orléans :
 - Des problèmes avec l'entreprise chargée du déménagement, la direction reconnaît que le déménagement aurait pu mieux se dérouler. L'entreprise a été retenue dans la procédure d'un marché national .
 - 7 agents à l'accueil de Coligny qui a de plus en plus de monde, avec des usagers « moins facile »
 - Un Tutorat (recouvrement+assiette) va être organisé
 - Les agents de la Comptabilité sont stressés : tutorat+moyens complémentaires
 - l'accueil téléphonique très perturbant

Les 7 SIP du Loiret constitués, la Direction va « observer » les divers accueils (public, téléphone,...)

CHORUS : Au 2 janvier 2011, la plateforme Chorus doit être ouverte dans les locaux de Maltotiers où se trouvent déjà les agents du service dépense. Cette structure regroupera pour l'instant 80% du personnel prévu.